



ACTU - APPRENTISSAGE

LES CHRONIQUES DU DR CHARLÈNE (2)

Travailler auprès des chevaux : ça ne s'apprend pas qu'à l'école



En manège, la meilleure façon d'apprendre l'équitation



S'intéresser à la professionnalisation des métiers du cheval et expliquer qu'elle ne se fait pas exclusivement par l'école permet de comprendre les critiques faites à la formation par les entreprises. Deux formes d'enseignement semblent coexister dans les mondes du cheval. Mais elles ne se complètent pas, car elles rentrent en désaccord du fait d'objectifs, de méthodes et de rapports aux savoirs éloignés. Ainsi, la formation « sur le terrain » et la formation par l'école semblent fonctionner indépendamment. Pour comprendre ce dysfonctionnement du rapport entre la formation et l'emploi, nous nous sommes intéressés à la période en amont de la formation professionnelle. Notre regard s'est ainsi porté sur l'appartenance familiale et la pratique sportive amateur en centre équestre.

Travailler avec du vivant non doté de la parole à qui il est demandé des actions contre nature suppose un apprentissage complexe de la part des professionnels du cheval. Devenir professionnel demande un temps long de formation à la fois théorique et pratique. Pour autant, les formations dispensées sont souvent courtes. C'est donc sur un temps personnel qu'une part importante du savoir professionnel est acquise. Ce premier niveau d'apprentissage dans le cadre personnel marque une certaine inégalité en termes d'accès à une carrière professionnelle auprès des chevaux. En effet, acquise de manière ludique en centre équestre ou de manière naturelle au sein de la famille, cette professionnalisation invisible se fait principalement durant l'enfance, de manière inconsciente, donnant le sentiment d'un savoir inné.

■ **L'appartenance familiale : un point d'ancrage dans les mondes du cheval**

L'apprentissage dans le cadre familial peut se faire à partir de deux types de situations ; soit l'enfant est issu d'une famille composée d'au moins un parent professionnel, qu'il soit employé ou chef d'exploitation ; soit il est issu d'une famille amatrice de chevaux équitante et/ou propriétaire de chevaux pour le plaisir. Dans les deux cas, l'enfant grandit dans cet environnement, se familiarise avec le vocabulaire et les pratiques et s'adapte au rythme imposé par l'animal, surtout quand ce dernier vit à proximité de la résidence et est géré directement par la famille.

Cette proximité avec les chevaux enseigne très tôt le sens des responsabilités et des priorités. Les professionnels issus de famille en lien avec le cheval sont de cette manière « naturellement » conscients de la rigueur que le travail avec le cheval suppose. Ce profil de professionnel n'est donc pas surpris des difficultés que le rythme du travail avec le cheval impose. Au-delà de l'acceptation du rythme de vie, vivre au contact des chevaux grâce à sa famille permet d'acquérir un grand nombre de connaissances.

En apprenant auprès de parents travaillant avec les chevaux, les enfants profitent d'une expertise professionnelle dès le début de leur apprentissage et se construisent sur des bases solidement ancrées. Cette qualité d'apprentissage, inaccessible aux enfants non issus de famille professionnelle, renforce l'inégalité d'accès à une carrière auprès des chevaux. Une tension se crée quand ce niveau de compétence, transmise dans la sphère familiale, devient pour les employeurs le niveau exigé envers tous les jeunes professionnels du cheval. Ils attendent de la formation professionnelle qu'elle transmette ce même niveau de compétence aux élèves alors que ces derniers ne bénéficient pas du même cadre d'apprentissage.

En effet, la socialisation des enfants de professionnels ou d'amateurs de chevaux se fait dès les premières années de la vie et leur permet d'acquérir des savoirs de manière continue. Ce temps d'apprentissage leur permet d'intégrer le rythme et les « ficelles » du métier et leur demande ainsi moins d'effort lors de l'insertion professionnelle. À l'inverse, pour les non affiliés, l'acquisition des connaissances se fait sur des temps discontinus et plus tardivement sans forcément pouvoir véritablement découvrir les « coulisses », faute d'accès aux lieux d'exercice et aux professionnels. L'apprentissage s'échelonne donc sur plusieurs années en fonction des portes qui leur sont ouvertes. Parmi ses portes entre-ouvertes, le centre équestre offre une occasion d'acquérir des connaissances et savoirs équestres.

■ L'enseignement en centre équestre : client avant d'être professionnel

Depuis la massification de l'équitation dans les années 1960, il est possible de s'initier à l'équitation pour une plus grande part de la population. Auparavant inscrits dans une logique associative et sportive, les centres équestres sous statut commercial se sont multipliés pour répondre à la forte demande d'animation sportive. Cette professionnalisation de l'activité perturbe le rapport enseignant-élèves au profit d'un rapport animateur-client. Ce changement de rapport a pour conséquence de modifier l'approche pédagogique qui, autrefois basée sur la rigueur militaire, se fonde désormais sur la réussite pour fidéliser le plus longtemps possible les équitants.

Ce changement est préjudiciable pour les équitants non issus des mondes du cheval désireux de devenir professionnels dont le centre équestre sert de référence à leur apprentissage équestre. Un mauvais apprentissage dès le centre équestre remet en cause toute la légitimité du professionnel en devenant au moment de son insertion.

La pédagogie de la réussite à destination des « clients-amateurs » a comme autre source de désillusion celle de faire miroiter un bon niveau équestre. Consommateur d'équitation, l'adolescent est un client à satisfaire. Cette attitude, entendable d'un point de vue commercial, l'est moins sur le plan formateur. Car au-delà du compliment, les examens fédéraux (Galop®) perdent de leur valeur au même titre que les diplômes ont perdu la leur depuis la massification scolaire. Le titre du Galop 7 ne jouant plus son rôle de signal sur le marché du travail, les employeurs ne peuvent que constater une baisse du niveau équestre des jeunes professionnels. Plus encore, c'est un niveau de connaissance autour du cheval qui est déploré.

Conscient de ce phénomène, les professionnels du cheval qui souhaitent mettre leurs enfants en centre équestre choisissent avec soin la structure dans laquelle

ils apprendront l'équitation. Il est important à leurs yeux que l'enseignement fourni en centre équestre soit en phase avec celui qu'ils inculquent dans leurs écuries. Sécurité, qualité de la cavalerie, mais surtout compétence de l'enseignant d'équitation sont des critères de satisfaction d'un centre équestre aux yeux des professionnels du cheval. L'enseignant d'équitation revêt donc plusieurs rôles importants : satisfaire les clients, former les équitants et leur donner envie de continuer voire de devenir professionnel.

Comme de nombreux professionnels sportifs, l'orientation vers les métiers en lien avec l'équitation se fait dans la continuité d'une pratique sportive pour le plaisir. Ce plaisir souvent découvert ou confirmé au centre équestre donne lieu à des vocations. C'est sur ce lieu de divertissement qu'une majorité des professionnels se sont familiarisés avec l'univers du cheval. Or, dans un contexte mêlant clientélisme et professionnalisme, le rapport à la formation, dans le cadre du plaisir, est source de tension à la fois pour des employeurs qui ne peuvent plus s'appuyer sur la valeur des diplômes et des formateurs conscients du niveau réel de leurs élèves.

■ En conclusion

Dans un contexte où l'enseignement en structure équestre semble moins inculquer les valeurs d'Homme de cheval, force est de constater un affaiblissement des connaissances et savoir-faire de base souvent préjudiciable pour la suite de la carrière. On ne peut que s'accorder sur le fait que l'affiliation aux mondes du cheval présentera un avantage puisqu'il permettra, outre le fait d'acquérir des compétences dès le plus jeune âge, d'accéder à des établissements de plus grande qualité, choisis avec soin par les parents professionnels. Mais apparaît à ce niveau un autre facteur d'inégalité : celui de l'argent. Bien que popularisée, la pratique de l'équitation fait partie des sports onéreux. L'accès au cheval par le centre équestre semble résolument réservé à une certaine catégorie sociale et exclut les moins

aisés malgré leur goût pour l'équitation et leur amour pour cet animal. Sous statut privé ou public et surtout accessible par la voie de l'apprentissage l'enseignement en établissement spécifique peut être une solution pour tout de même intégrer les mondes du cheval en tant que futur professionnel.

Contexte : thèse + Chroniques

Face à une pénurie croissante de travailleurs et à un turn-over élevé dans les écuries, l'Institut Français du cheval et de l'équitation (IFCE) a préconisé en 2016 la réalisation d'une étude pour comprendre la rotation du personnel. Dans le cadre de son doctorat réalisé entre 2017 et 2021, Charlène Lourd s'est engagée dans cette recherche : « Faire carrière dans les mondes équestres et hippiques ? Sous le signe du désajustement entre la formation et l'emploi. » En 2023, les résultats de cette thèse de 800 pages sont diffusés sous forme de chroniques « Travailler avec les chevaux : quelles carrières professionnelles ? » sur le site internet d'équi-ressources.

Méthode et périmètre de la recherche
1 117 CV analysés
226 questionnaires traités
12 entretiens menés
En Normandie dans les secteurs des sports équestres et des courses hippiques



Charlène Lourd, chargée de missions pour équi-ressources Animatrice du Conseil de l'emploi et de la formation de la filière équine

En juin,
continuez de lire
les chroniques
du Dr Charlène,
il sera question
de succès
de carrière.